

PARQUET HUILÉ FINI EN 4 H !

CONJUGUE
PERFORMANCE
ET ÉCOLOGIE
(consulter la Fiche de
Déclaration Environnementale
et Sanitaire)

ÉCOLABEL EUROPÉEN
Eu Ecolabel:
FR/044/011



Sans odeur

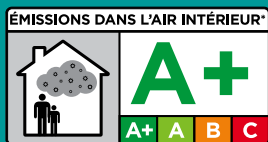
Sans lustrage

Met en valeur
le naturel de toutes
les essences
de bois

Entretien facile
et régénération aisée

Anti-poussière

Protège durablement
parquets, escaliers,
boiseries et plans de
travail



Huile Environnement



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Véritable innovation technique, l'HUILE ENVIRONNEMENT BLANCHON apporte un réel confort d'application à l'utilisateur exigeant. Ses performances techniques et sa formulation (contenant un taux bas de C.O.V.^[1], conforme aux exigences environnementales de l'Écolabel Européen^[2], et respectueuse de l'homme et de l'environnement) répondent aux critères écologiques les plus sévères. La déclaration environnementale de l'HUILE ENVIRONNEMENT a été déposée sur le site www.declaration-environnementale.gouv.fr et est consultable sur le site www.blanchon.com.
- Simple et pratique, l'HUILE ENVIRONNEMENT s'applique directement sur bois préparés : elle ne nécessite pas de lustrage.
- L'HUILE ENVIRONNEMENT s'entretient et se rénove particulièrement aisément (pas de monobrosse pour l'entretien et la rénovation ponctuelle), son absence d'odeur et sa rapidité de séchage permettent une immobilisation extrêmement réduite des locaux.
- L'HUILE ENVIRONNEMENT, destinée à toutes les essences de bois couramment utilisées (*essences exotiques rares et noyer, nous consulter), ne jaunit pas.
- Disponible en 5 aspects : effet nature, ultra mat, bois brut, bois naturel et chêne (pour obtenir un aspect chêne clair). Les aspects Effet Nature et Bois brut ont été tout spécialement mis au point pour conserver l'aspect originel des bois clairs et seront appliqués uniquement sur ce type d'essences.

[1] selon la Directive 2004/42/CE

[2] selon l'Écolabel Européen seules les nuances "bois naturel, bois brut, chêne et ultra mat" sont certifiées.

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- L'HUILE ENVIRONNEMENT ne sera appliquée que sur un bois aplani et mis à nu par ponçage (décapage et décirage déconseillés ; cf. ANNEXE*), dépoli et exempt de traces de détergent, de gras, de cire, d'encaustique, de polish ou d'huile de lin (ou autres huiles spécifiques). Proscrire l'utilisation de lessive, d'éclaircisseur, d'agents blanchissants ou de nettoyant parquet.
- Un dépolissage soigneux suivra.
- Sur parquets collés, l'utilisation du PRO FILLER BLANCHON (liant mastic AQUA) ou du LIANT MASTIC À BOIS BLANCHON est recommandée pour un rebouchage "toujours à la teinte", sinon utiliser les MASTICS BOIS BLANCHON. Consulter les Fiches Techniques de ces produits.

Traitement insecticide

- Si nécessaire, traiter avec un produit de traitement adapté.

Mise en teinte

- Les parquets poncés (bois "mis à nu") peuvent être teintés avec l'AQUATEINTE® 2K BLANCHON, qui peut être recouverte directement par l'HUILE ENVIRONNEMENT.
- Il est également possible d'utiliser la TEINTE À BOIS BLANCHON spéciale parqueteurs ou le VIEILLISSEUR BOIS BLANCHON. Après séchage, appliquer une couche de PRIM'HUILE® BLANCHON afin de "bloquer" la teinte. Le PRIM'HUILE® est un primaire spécial qui n'influe pas sur l'imprégnation de l'HUILE ENVIRONNEMENT.
- Dans tous les cas, ne pas égréner la teinte. Il est recommandé de n'égréner le parquet qu'avant l'application de la dernière couche d'HUILE ENVIRONNEMENT, après séchage complet de la précédente (60 min environ). Dépoussiérer soigneusement avant d'appliquer la couche de finition d'HUILE ENVIRONNEMENT.
- Proscrire l'utilisation de lasure.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- Prête à l'emploi : ne pas diluer, bien agiter avant utilisation.
- Adhérence parfaite sur bois nu, propre et sec, convenablement préparé (voir § PRÉPARATION DES SUPPORTS). Dépoussiérer soigneusement.
- Ne pas huiler un parquet à une température inférieure à 12°C et une humidité relative de plus de 85% (en respect du D.T.U. en vigueur) ; ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 10%. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums dans les lieux où le produit est appliqué.
- Appliquer en 3 couches fines, au rouleau (poils ras). Pinceau ou spalter pour les bords. L'utilisation du pistolet est possible uniquement sur meubles, plans de travail et surfaces verticales. L'apparence légèrement laiteuse de l'HUILE ENVIRONNEMENT liquide disparaît en quelques instants, lors du séchage.
- Recouvrable en 1 heure environ (ne pas attendre plus de 48 heures entre couches).
- Un léger ponçage de la surface (papier abrasif fin) avant la dernière couche, éliminera les petites aspérités du bois, permettra d'obtenir un superbe aspect et facilitera l'entretien. Proscrire l'utilisation de laine d'acier.
- Durcissement très rapide, sans odeur, ce qui permet une remise en circulation rapide des lieux ; prendre quelques précautions les premiers jours.

Blanchon

Huile Environnement

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau.
- Protégeons l'environnement :
 - Éviter le gaspillage : faites une estimation de la quantité d'huile dont vous avez besoin.
 - Refermer les pots non terminés afin de pouvoir réutiliser le produit.
 - Réutiliser l'huile est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
 - Essorer soigneusement le matériel après application.
 - Bien l'essuyer.
 - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient.
 - Laisser cette eau s'évaporer.
 - Le résidu peut alors être jeté normalement à la poubelle.
 - Bien refermer l'emballage après usage.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie. Il conviendra de s'adresser aux autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte. Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

SÉCHAGE, DURCISSEMENT ET MISE EN SERVICE

- Séchage hors poussières : 20 minutes environ.
- Séchage "égrenable/recouvrable" : 1 heure dans des conditions normales.
- Ne pas dépasser 48 heures entre les couches.
- Dureté définitive : 4 à 7 jours.
- Trafic léger : 12 heures dans des conditions normales.
- Occupation des lieux : pendant les 10 premiers jours prendre quelques précautions : ne pas couvrir (bâches de protection), ne pas disposer de tapis sur le parquet huilé. Ne pas déplacer de meubles lourds. Dépoussiérer avec un aspirateur ou un balai (ne pas utiliser de textiles imprégnés).
- Par la suite : placer des protections adaptées (feutre) sous les pieds des tables et chaises. Si nécessaire, un paillason de qualité placé à l'entrée de la pièce retiendra poussières et gravillons. Ne pas laisser d'eau ou d'autres liquides stagner sur votre parquet huilé (bien isoler les pots de fleurs).

RENDEMENT

- 15 m² au litre par couche.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Reboucher soigneusement après utilisation.

ENTRETIEN ET RÉNOVATION

- **Nettoyage courant** : aspirateur, balayage humide (NETTOYANT INTENSIF BLANCHON, SAVON NATUREL DES PARQUETS HUILÉS BLANCHON ou LAGOON® BLANCHON, matériel bien essoré).
- **Entretien régulier** : avec l'HUILE D'ENTRETIEN ENVIRONNEMENT BLANCHON INCOLORE MAT (pour l'entretien des aspects incolore, bois brut et mat) ou ULTRA MAT (pour les aspects ultra mat et effet nature). On prendra soin de l'appliquer avec un balai type microfibre (à défaut, avec un linge de coton fin et propre) sur le parquet huilé propre et sec. Important : vigilance accrue et régularité devront être apportées à l'entretien des bois imprégnés avec l'HUILE ENVIRONNEMENT teintée (ou ayant été préalablement teintés), afin d'éviter une évolution de la nuance obtenue.
- **Rénovation locale** : dépolir énergiquement (papier abrasif fin) les endroits détériorés avant de réimprégner localement (1 ou 2 couches) avec de l'HUILE D'ENTRETIEN ENVIRONNEMENT (répartir en couche fine avec un linge de coton fin et propre). Pour un aspect parfait, terminer par un Entretien régulier, sur toute la surface, tel que décrit ci-dessus.
- **Rénovation importante** : dépolir toute la surface, dépoussiérer, puis appliquer une couche fine d'HUILE ENVIRONNEMENT, naturelle ou teintée, au rouleau.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	HUILE POUR PARQUETS, PLANCHERS, BOISERIES ET PLANS DE TRAVAIL
TYPE DE RÉSINES	Huiles en phase aqueuse
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 7b2
DENSITÉ	1,01 (à 20°, selon NFT 30020)
VISCOSITÉ	100 centipoises (viscosimètre BROOKFIELD, à 20°C)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
PONÇABILITÉ - RECOUVRABILITÉ	1 heure selon température et degré hygrométrique
ADHÉRENCE	Excellente sur bois préparés

*ANNEXE : PONÇAGE D'UN PARQUET À LA MACHINE

- Il s'effectue à l'aide d'une ponceuse à parquet, d'une bordeuse pour les bords et d'un racloir pour les angles.
- La ponceuse à parquet s'utilise dans le sens de la lumière ou mieux, si possible dans le sens du bois.
- Progresser régulièrement pour traiter toute la surface de manière identique.
- 1er passage : gros grains (24, 30 ou 36) pour mettre le parquet à nu et l'aplanir.
- 2e passage : grains moyens (50 ou 60) pour régulariser la surface.
- 3e passage : grains fins (100 ou 120) pour compléter la finition.
- Réaliser le pourtour de la pièce (bordeuse et racloir).
- Le polissage avec une monobrosse équipée d'une grille abrasive (100 ou 120) parfait la préparation de surface, en particulier sur des parquets présentant des alternances de fil : mosaïque, chevron, bâton rompu, Point de Hongrie, etc.
- Dépoussiérer soigneusement à l'aide d'un aspirateur puissant (surface à vitrifier ainsi que plinthes, rebords de fenêtres et radiateurs).

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée en Décembre 2017.

Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

50, 8^{ème} Rue - CS 60019
69800 SAINT-PIERRE CEDEX
Tél. 04 72 89 06 06 – Fax : 04 37 54 24 21
Export Lines: Tél. : + 33 (0) 472 89 06 09
Fax : + 33 (0) 472 89 06 02

Blanchon

BLANCHON SAS - Société par Actions Simplifiée au capital de 4 258 258 €

RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z

e-mail : blanchon@blanchon.com - Site internet : www.blanchon.com